

ciennes fournit la preuve de ce fait humiliant. M^r. l'abbé Bergier établit encore dans cette première partie, comme des vérités incontestables auxquelles un esprit droit ne peut s'empêcher d'acquiescer, qu'il n'y a point d'autre fondement solide pour appuyer la morale, que la religion révélée; que toutes les hypothèses imaginées par les différentes sectes des philosophes sont vaines & fausses; & que la prétendue religion naturelle des D^éistes, n'est qu'une irréligion déguisée. La 2^e. partie qui remplit les volumes 5, 6 & 7, a pour objet la révélation donnée aux Hébreux, c'est-à-dire, la religion juive. Après avoir fait en abrégé l'histoire de cette seconde révélation, qui commence à la vocation d'Abraham, l'auteur prouve que Dieu l'a donnée aux Hébreux par le ministère de Moïse, & qu'elle a été attestée par des signes éclatans; qu'elle a été revêtue de tous les caractères propres à faire sentir qu'elle étoit émanée de l'autorité divine, & qu'elle étoit exactement proportionnée aux besoins de l'homme dans les circonstances où il se trouvoit. On trouve ensuite la réponse aux objections des incrédules contre l'ancien Testament, à celles des Juifs sur l'accomplissement des prophéties, & sur la vraie destination de la Loi de Moïse. La 3^e. partie est employée à exposer l'histoire, les preuves, les dogmes, la morale, la constitution & la discipline du christianisme: c'est ce qui compose les vol. 8, 9, 10, 11 & la moitié du